

Vivre Auras

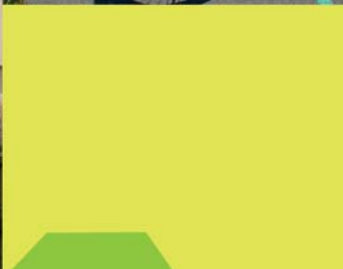
Magazine municipal d'informations

agenda21



Le [développement durable]

est une manière de penser et d'agir pour répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs (Rapport Brundtland - 1987). L'Agenda 21 est la feuille de route qui va permettre de mettre en pratique le développement durable.





Michel Le Scouarnec
et Anne-Marie Boudou accueillent
André Pochon, agriculteur,
pour la conférence
«Le scandale de l'agriculture folle»
lors de la semaine
du développement durable 2011.

Édito

Officiellement
adopté lors du
conseil municipal
du 25 mai, l'Agenda
21 entre dans sa

phase de mise en œuvre. Le programme
d'actions pour la commune se décline
en trente-six fiches actions regroupées
en cinq enjeux. Onze d'entre elles sont
prioritaires. Certaines sont déjà en phase
de réalisation, d'autres démarreront dans
un second temps, mais toutes s'inscrivent
dans un calendrier défini.

Lors de l'élaboration de notre Agenda 21,
qui a duré presque deux ans et demi, les
différentes réunions entre élus, services,
citoyens et acteurs du territoire ont
permis à la notion de développement
durable et sa traduction en actes d'être
mieux comprises.

À présent, nous disposons d'une feuille
de route pour nous mettre sur la voie
du développement durable et solidaire.
Nous devons unir nos volontés pour que
se concrétisent nos engagements et que
le développement durable soit la porte
d'entrée de tous nos projets menés à Auray.
Notre collectivité se doit de montrer
l'exemple en s'investissant pour le respect
des équilibres sociaux, économiques et
environnementaux

Au fil de ces pages, vous découvrirez
l'ensemble du programme Agenda 21
ainsi que quelques projets déjà engagés.
Ce supplément du magazine municipal a
aussì pour vocation de rappeler à chacun,
ce qu'il peut faire à son niveau pour être
acteur de son avenir.

Changeons nos comportements pour
préparer le monde de demain. Inscrivons
nous collectivement dans cette démarche
ambitieuse.

Michel Le Scouarnec,
Sénateur-Maire d'Auray

3 QUESTIONS

à Anne-Marie Boudou

Adjointe en charge du développement durable, de la citoyenneté
et de la communication

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

Agenda signifie en latin : «ce qui doit être fait», 21 pour 21^e siècle. Défini
lors du Sommet de la Terre en 1992 à Rio de Janeiro, l'Agenda 21 local est
le document de référence pour s'engager dans une démarche de dévelop-
pement durable. Il se présente sous la forme d'un programme d'actions qui
est construit de manière collective par les élus, les services municipaux, les
associations, les citoyens... Celui d'Auray s'inscrit dans le cadre de référence
national pour l'élaboration des Agendas 21 qui définit cinq grandes finalités
à prendre en compte : •la lutte contre le changement climatique•la préservation
de la biodiversité, des ressources et des milieux•l'épanouissement
de tous les êtres humains•la cohésion sociale et solidarité entre territoires
et entre générations•une dynamique de développement suivant des modes
de production et de consommation responsables.

Comment a été élaboré l'Agenda 21 d'Auray ?

Commencé fin 2008, le travail d'élaboration de l'Agenda 21 de la Ville
d'Auray a abouti en mai 2011. Pour se faire accompagner, la municipalité
a décidé, dès le départ, de recruter un chargé de mission et de faire inter-
venir deux prestataires extérieurs : l'association bretonne Nature et Culture
et le bureau d'études alrén Kolibri. Un comité de pilotage a également été
créé au début de la démarche pour suivre les grandes étapes du projet et
recadrer l'animation, afin qu'elle s'adapte au mieux aux spécificités locales.
Composé de sept élus, sept représentants du monde associatif et sept agents
municipaux, il a été associé à toutes les phases de la démarche. Après avoir
réalisé le diagnostic développement durable du territoire, des grands enjeux
ont été définis. Ils ont donné lieu à cinq ateliers de travail au cours desquels
vous étiez invités à faire des propositions concrètes pour mettre en œuvre le
développement durable à Auray. L'ensemble de celles-ci ont été synthétisées
et intégrées dans un programme d'actions : l'Agenda 21 d'Auray.

Comment se matérialise l'Agenda 21 d'Auray ?

L'Agenda 21 fixe les engagements de la Ville en matière de développement
durable au travers de 36 fiches-actions qui définissent : le pilote de l'action,
les services concernés et partenaires à associer, les mesures concrètes à
mettre en œuvre, les objectifs, les indicateurs, l'échéancier et le budget. Elles
sont listées dans ce document et consultables dans leur intégralité sur le site
internet de la Ville, www.auray.fr. Enfin, pour que le suivi de l'Agenda 21 soit
partagé, comme l'a été son élaboration, un comité de suivi va être constitué.
Il accompagnera la mise en œuvre et l'évolution des actions engagées.

Enjeu 1

ORIENTER AURAY VERS LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Optimiser l'éclairage public
pour réduire la consommation.

Diminuer nos consommations
énergétiques et nos gaz à
effet de serre, c'est gagner
en indépendance vis à vis des
énergies fossiles. La Ville a donc
choisi :

action 1 • d'économiser les
flux,

action 2 • de se fixer des
exigences environnementales
pour les bâtiments communaux
neufs,

action 3 • d'optimiser
l'éclairage public.

action 4 • d'accompagner

les habitants et les porteurs
de projets sur la question
énergétique

action 5 • d'inciter les
entreprises à réduire leurs
consommations énergétiques.

action 6 • de participer au
développement des énergies
renouvelables. Auray souhaite
installer par exemple 120 m²
de panneaux solaires sur ses
bâtiments dans l'année à
venir, afin d'atteindre l'objectif
national de 23% d'énergies
renouvelables d'ici 2020.

les actions précédées de ce logo sont les actions prioritaires de la Ville.

LUMIÈRE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Depuis 2009,
la Ville s'investit
pour optimiser son
éclairage public.

Un audit des installations d'éclairage public réalisé
entre avril et juin derniers par le syndicat départemental
d'énergie du Morbihan vient compléter par quelques
préconisations les efforts déjà engagés. Les armoires
électriques vétustes sont progressivement supprimées
ou remplacées, le réseau d'éclairage est rationalisé,
les puissances électriques souscrites sont réajustées de
façon à réaliser des économies sur les consommations,
les abonnements et la maintenance. La connectique
est rénovée. Les lanternes vétustes sont elles aussi
changées par des lampes moins puissantes mais de
qualité d'éclairage égale : ainsi le remplacement

cette année de 70 lanternes devrait générer une
économie annuelle de 43%. L'objectif affiché de cette
action n°3 de l'Agenda 21 est bel et bien de réduire la
consommation énergétique moyenne de 12% par point
lumineux d'ici 2016. Concrètement le gain à l'issue des
deux exercices 2010 et 2011 s'élèverait à près de
16 000€. La Ville ayant choisi d'engager un budget
annuel de 50 000€ pour réaliser des économies
d'énergie, elle devrait donc entrer dans ses frais au
bout de 6 ans.

L'amélioration du réseau d'éclairage public poursuit
d'autres finalités : la diminution de la pollution lumineuse
et son impact sur le comportement de certains animaux
par une meilleure orientation des faisceaux lumineux.
Ainsi, il sera toujours possible d'admirer les étoiles dans
le ciel des nuits alréennes !

Mon ÉCOGESTE au QUOTIDIEN

Dégivrer son réfrigérateur dès que la couche de givre dépasse 2 à 3 mm pour qu'il consomme moins d'électricité...
Éviter de laisser ses appareils électriques en veille... En hiver, surveiller la température qui règne dans son habitation :
une augmentation de 1% au delà de 19°C se traduit par une hausse de 7% de la consommation...

CONCEVOIR UNE VILLE ÉCONOME EN ESPACE ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES DÉPLACEMENTS DOUX



LES ACTIONS

Avec une superficie de 691 ha, Auray a la particularité d'avoir un territoire de petite taille par rapport à d'autres communes morbihannaises. La Ville a donc tout intérêt à structurer de façon raisonnée ses aménagements et son habitat tout en préservant la biodiversité des milieux, l'épanouissement et le bien-être des Alréens. Aussi a-t-elle décidé :

action 7 • d'évaluer la prise en compte du développement durable dans chaque projet communal de construction et d'aménagement,
action 8 • d'élaborer des documents d'urbanisme et

des outils ambitieux pour un aménagement durable,
action 9 • d'améliorer l'habitat ancien pour faciliter l'accès au logement et répondre aux exigences environnementales,

action 10 • d'aménager des espaces publics agréables et de les relier entre eux,

action 11 • d'étendre l'implantation des jardins familiaux,

action 12 • d'élaborer un schéma de déplacement urbain,

action 13 • d'engager un plan de déplacement des services de la commune.

Alain Casalis, jardinier professionnel, fait une démonstration de jardinage biologique lors de la Semaine du développement durable à Auray. Plus d'infos sur www.jardinaunaturel.org

«IL FAUT CULTIVER SON JARDIN...»

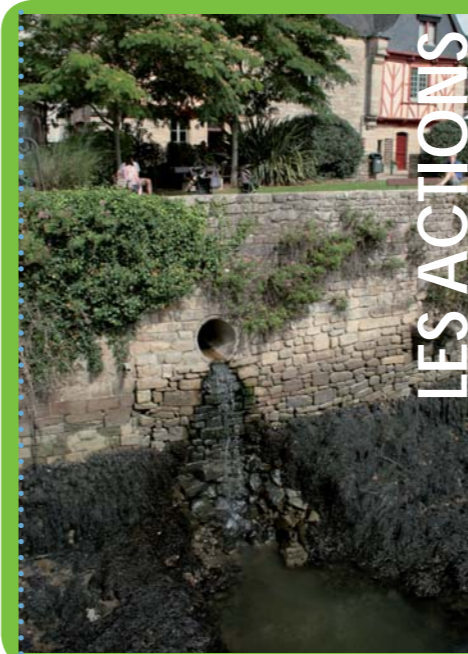
Au propre et au figuré, ce conseil de Voltaire n'est pas si candide. Il prend même tout son sens dans les jardins familiaux où tout en récoltant sa production il est possible de se cultiver au contact de ses voisins. À Auray, le centre communal d'action sociale gère deux sites aménagés en jardins familiaux : 17 parcelles au Printemps, rue Parc En Escop, 53 parcelles, rue Jean Marca. Les terrains de

30 m² environ chacun sont attribués gratuitement à un public alréen vivant en appartement. L'action n°11 de l'Agenda 21 a l'ambition de doubler le nombre de ces jardins d'ici 2013. De nouveaux espaces sont à l'étude pour accueillir les jardiniers volontaires. Et comme les enfants d'aujourd'hui sont les jardiniers de demain, un jardin pédagogique vient d'être créé à l'école du Loch et un autre devrait voir le jour à proximité du nouvel accueil de loisirs Arlequin au printemps 2013.

Mon ÉCOGESTE au QUOTIDIEN

Composter pour réduire d'un tiers le poids de ses poubelles... Installer une cuve de récupération d'eaux de pluie et récupérer l'eau de nettoyage des légumes pour arroser les plantes... Utiliser l'eau de cuisson du riz, des pâtes ou des pommes de terre pour désherber... Covoiturer ou utiliser les transports en commun et le vélo... Organiser ses déplacements sur le site de transports collectifs en Bretagne www.breizhgo.com...

PRÉSERVER LA RICHESSE DES PATRIMOINES NATUREL ET HISTORIQUE ET ÉCONOMISER LES RESSOURCES



LES ACTIONS

Ancrée au fond du Golfe du Morbihan, Auray présente de nombreux atouts architecturaux et paysagers : son port aux allures de carte postale, ses maisons à colombage, ses espaces naturels de la Petite Forêt ou du Vallon du Reclus qui constituent la ceinture verte de la commune... Mais Auray n'est pas pour autant une ville musée, preuve en est : sa population ne cesse d'augmenter et l'urbanisation se poursuit. L'enjeu est alors de concilier les activités humaines et leur évolution avec la conservation du patrimoine naturel et historique.

Aussi faut-il :

action 14 • recenser et valoriser le patrimoine naturel,

action 15 • tendre vers le zéro pesticide sur le domaine public et privé d'Auray,

action 16 • s'assurer du bon fonctionnement du système d'assainissement séparatif,

action 17 • développer une gestion durable des eaux pluviales

action 18 • protéger et entretenir les zones humides

action 19 • améliorer la collecte des déchets, les réduire et les valoriser

action 20 • soutenir la mise en place d'une recyclerie*.

Un exutoire à Saint-Goustan.

* Une recyclerie a pour objectif de récupérer les déchets, de les valoriser (réparation, détournement artistique...) et de les revendre.

L'EAU, LES BONS TUYAUX !

Sur Auray, l'eau a un circuit bien défini : les eaux pluviales sont acheminées vers les différents cours d'eau dans un réseau distinct des eaux usées domestiques (toilettes, douches, vaisselle...) qui sont dirigées vers la station d'épuration de Lann Pont Douar, à Crach, pour être traitées. C'est ce que l'on appelle l'assainissement séparatif. Pour qu'un tel système fonctionne, les branchements au réseau doivent être correctement effectués. Dans le cas contraire, les eaux usées peuvent se retrouver directement dans le milieu naturel et les eaux pluviales, en cas de fortes pluies, risquent de saturer la station

d'épuration.

Des mesures bactériologiques, effectuées sur différentes sorties d'eaux pluviales de la commune, ont mis en évidence des dysfonctionnements.

Pour remédier à ce problème, des contrôles vont être réalisés chez les particuliers. Objectif : vérifier les branchements d'assainissement et d'eaux usées. Cette action, menée en partenariat entre la Ville d'Auray et le syndicat mixte Auray-Belz-Quiberon-Pluvigner, doit permettre d'informer les habitants en cas de mauvais branchement pour qu'ils puissent se mettre en conformité. Les quartiers de la gare et de Kerdrain ont été choisis pour 2011-2012 et 500 contrôles y seront réalisés par des agents assermentés.

Mon ÉCOGESTE au QUOTIDIEN

Utiliser des produits d'entretien et de jardinage respectueux de l'environnement, diminuer les doses et même les supprimer... Apporter les déchets toxiques, métaux, encombrants, cartons, déchets verts en déchèterie et respecter les consignes de tri sélectif et les jours de collecte... Installer un autocollant stop pub sur sa boîte à lettres pour limiter les déchets liés à la publicité... Composter les déchets verts et de cuisine. Des composteurs peuvent vous être remis gratuitement au centre technique municipal de la Ville (infos sur www.auray.fr/cadre-de-vie/environnement/entretien)...

DIFFUSER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA CITÉ : ÉQUITÉ, COHÉSION SOCIALE ET ÉDUCATION CITOYENNE



LES ACTIONS

Œuvrer pour l'épanouissement des habitants, c'est aider les personnes en difficulté :

action 21 • en renforçant les partenariats entre associations et organismes d'action sociale, en développant des structures sociales et médico-sociales,

action 22 • en favorisant l'accessibilité des personnes handicapées et en accompagnant le développement de structures spécifiques.

Le développement durable ne connaissant pas de frontière, cette réflexion est à mener à l'échelle intercommunale :

action 23 • en incitant les autres collectivités à s'engager,

action 24 • en portant notamment la volonté politique

d'Auray en matière de logement social.

Il s'agit d'un travail sur le long terme qui passe par :

action 25 • la création d'une stratégie de communication et de sensibilisation au développement durable,

action 26 • le développement d'activités intergénérationnelles et multiculturelles,

action 27 • l'accès du plus grand nombre à la culture,

action 28 • la participation des associations sur des projets fédérateurs,

action 29 • la sensibilisation des plus jeunes au développement durable par le biais d'actions d'éducation et d'animation.

Les ateliers intergénérationnels de l'association «Aux goûts du jour».

AGENDA 21, DE 7 À 77 ANS !

Par son action n°26, la Ville souhaite amplifier les activités intergénérationnelles et multiculturelles. Pour ce faire, elle intensifie les collaborations transversales entre services municipaux. Les ateliers de l'association «Aux goûts du jour» ont par exemple réunis, entre avril et juin derniers, autour d'une même table les enfants du centre de loisirs Arlequin et leurs aînés du foyer logement du Bocéno. Des après-midis «jeux de société» ou «jeux vidéo», aux prestations de l'école de musique en passant par la chasse à l'œuf, des liens se tissent avec les résidents...

Pour le centre communal d'action sociale, les relations intergénérationnelles comprennent également les liens parents-enfants : développer et renforcer la parentalité par le biais des sorties familiales est une des priorités du CCAS.

De son côté, en proposant un tour du monde culturel l'été dernier dans différents lieux de la ville, la médiathèque municipale et des associations alréennes ont conduit petits et grands sur d'autres continents. Avec les ateliers «généalogie sur internet» en novembre et un atelier «partagez vos savoirs» en décembre, la médiathèque démontre qu'échanger et partager ses idées peut être une autre définition du lien social !

MonÉCOGESTEauQUOTIDIEN

Se renseigner sur les propositions culturelles de l'Espace Athéna et décider de s'inscrire à l'une d'entre elles... Vendre ou donner les vêtements que l'on ne porte plus... Entretenir des relations de bon voisinage... Participer à la vie locale et associative... Recycler ses vieux livres avec l'association Book Hémisphères en les déposant dans la boîte à livres, hall d'Athéna...

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE DE LA CITÉ



LES ACTIONS

Sensibilisation à une consommation responsable sur le marché d'Auray par l'association «Pourquoi Pas» pendant la Semaine du développement durable

L'économie alréenne repose principalement sur les activités commerciales et de services. Pour que l'économie locale soit en accord avec le développement durable, la commune souhaite promouvoir des modes de production et de consommation responsables, respectueux de l'environnement et des hommes. Il s'agit de :

action 30 • renforcer la politique d'achat durable de la commune et accompagner cette démarche dans les associations,

action 31 • encourager le maintien du commerce de proximité en complémentarité

et en équilibre avec les zones d'activités,

action 32 • promouvoir le tourisme durable

action 33 • soutenir les acteurs du commerce équitable et favoriser la distribution de produits biologiques et locaux

action 34 • régler les problèmes liés à l'activité portuaire et notamment ceux liés au carénage, aux eaux grises et aux eaux noires

action 35 • favoriser les activités commerciales et portuaires sur le port et les quais

action 36 • favoriser la transmission des exploitations agricoles en maraîchage biologique.

LE POUVOIR D'ACHETER DURABLE

La consommation de chacun a un impact sur l'environnement et les conditions sociales des travailleurs. La municipalité a donc décidé d'être exemplaire en inscrivant les achats de la Ville dans une consommation éco-responsable. Des efforts ont été engagés dans ce sens depuis plusieurs années. Dès 2005, le conseil municipal a décidé de ne plus utiliser de bois issu de forêts primaires ou de bois tropicaux sans certification. Au niveau de la restauration collective, l'ensemble des produits sont certifiés sans OGM et le pourcentage d'aliments issus de l'agriculture biologique augmente

tous les ans et atteint 27% en 2011. Une partie des fournitures de bureau, des produits d'entretien et des peintures sont éco-labellisés et le papier utilisé est 100% recyclé et non blanchi. Des achats sont réalisés auprès de structures d'insertion par l'activité professionnelle : produits traiteurs, plants pour les espaces verts, fournitures de bureau...

La Ville souhaite désormais agir de façon globale en intégrant systématiquement des considérations sociales et environnementales dans ses marchés publics. Pour cela, un agent de la direction des finances est référent sur les achats publics durables et la commune est adhérente au Réseau grand ouest commande publique et développement durable.

MonÉCOGESTEauQUOTIDIEN

Consommer des produits locaux et de saison (Le guide des producteurs du Pays d'Auray sur www.pays-auray.com)... Privilégier les produits issus du commerce équitable et de l'agriculture durable... Eviter les produits sur-emballés et utiliser des sacs cabas pour faire les courses... Privilégier l'achat de produits d'occasion et réparer ce qui peut l'être plutôt que le jeter... Epargner solidaire en choisissant des placements éthiques...



Auray. Jeudi 29 septembre. 225 personnes ont participé au **colloque ClimSea 2011** consacré à l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique. Cette manifestation, organisée conjointement par le projet de parc naturel du Golfe du Morbihan et l'Université de Bretagne occidentale, a réuni des élus, des associations, des climatologues, des sociologues, des géographes, des juristes venant de toute l'Europe.

Quelques bonnes adresses pour poursuivre la réflexion

Espace infos énergie ALOEN
31 rue du Couëdic - BP 90122 - 56101 Lorient
0 820 820 466 (0,12€ TTC/min + coût éventuel de votre opérateur).
www.developpement-durable.gouv.fr
www.reduisonsnosdechets.fr
www.bretagne.ecologie.gouv.fr
ecocitoyens.ademe.fr/testez-vous
www.mescoursespouurlaplanete.com
www.bretagne.fr
www.bretagne-durable.info
www.bretagne-environnement.org

Vivre Auray

100 place de la République - 56406 Auray Cedex - Tél. 02.97.24.01.23 - www.auray.fr
Bimestriel - N° ISSN : 1278-4028.

Directeur de la publication : Michel Le Scouarnec. **Directrice adjointe :** Anne-Marie Boudou. **Rédaction en chef :** Morgane Beauverger. **Rédaction :** Christelle Le Bras - David Hernandez. **Mise en page :** Stéphanie Thorel. **Photographies :** Christelle Le Bras, David Hernandez et Katell Pichon sauf mention contraire. **Une :** Stéphanie Thorel.

Impression et régie publicitaire :

 GROUPE ÉDITIONS MUNICIPALES DE FRANCE
Édition/Régie emf-editions.fr - contact@emf-editions.fr
Imprimé sur papier 100% recyclé - Imprimeur certifié Imprim'Vert

tribunes

Unis & solidaires pour Auray

Le Grenelle de l'environnement a fait naître beaucoup d'espoir, même en ce qui concerne la création d'emplois. Mais les décisions contradictoires du Gouvernement entrave son application. Il diminue les aides de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat -seulement 150 000 prêts Eco-PTZ accordés en un plus d'un an et demi- alors que l'objectif est de rénover 400 000 logements par an d'ici 2012. Il instaure un moratoire sur le prix de rachat de l'électricité photovoltaïque puis prend un décret menant à la fermeture de nombreuses entreprises et à la perte de 14 000 emplois, alors que l'objectif est d'atteindre 23% d'énergies renouvelables en 2020. ■

L'Union pour Auray

Nous nous réjouissons de la mise en place d'un Agenda 21 sur Auray. Nous l'avions aussi appelé de nos vœux dans notre programme en 2008 et avons voté dans ce sens depuis, même si nous regrettons, comme à chaque fois, l'appel à un cabinet extérieur (50000€) alors que nous avons les ressources nécessaires services, élus, associations, citoyens. Cet Agenda 21, n'est pas pour autant la panacée et ne doit pas nous empêcher de nous interroger sur le manque de parcs, de squares, de jeux pour enfants en centre-ville et sur ce Parc Jean-Royère, idéalement placé, mais qui tarde à être exploité comme un simple parc, accessible à tous tout simplement... ■

Vivre Ensemble à Auray Biuein Asambl en Alré

Le développement durable est souvent restreint dans notre esprit à l'environnement. Il concerne en réalité tous les besoins de l'être humain. L'homme reste au centre de la création, mais la terre est à tous.

Pour que le développement humain, économique et social, soit durable, pour que ce ne soient pas seulement quelques privilégiés qui épuisent les richesses de la terre tandis que d'autres, ailleurs ou plus tard, en feront les frais, ce développement doit être raisonnable, et intégrer les principes d'une solidarité entre les pays et entre les générations, entre tous les êtres humains.

Nous sommes responsables les uns des autres. Entièrement. ■